



À Dijon, le 31 mars 2020

à Madame la Directrice académique des services
de l'Éducation nationale

Objet : demande de moyens supplémentaires pour le premier degré

Madame la Directrice académique,

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé vendredi 27 mars d'importants changements dans la façon d'appréhender la carte scolaire du premier degré. Notamment de ne pas fermer de classe rurale sans l'accord du maire. Ces changements ne peuvent pas se faire à moyens constants sauf à créer des tensions alors que ce n'est pas l'objectif poursuivi. Nous nous permettons de vous rappeler que notre département est essentiellement rural.

Nous avons donc l'honneur de vous demander de solliciter des moyens supplémentaires auprès du ministère afin que notre département puisse sereinement envisager ces changements.

Espérant que vous répondrez positivement à notre demande, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour l'Unsa-Education Florent DUVERNAY

Secrétaire Départemental
du SE-Unsa 21